Déclaration de principes de la FGTB

« L'intégration du syndicat dans l'Etat bourgeois et dans les structures néo-capitalistes, c'est sa transformation à moyen terme en un syndicalisme d'Etat, c'est-à-dire la mort du syndicalisme. La résistance à cette intégration n'est possible et efficace que si elle est portée par une doctrine qui comprend et explique la réalité du capitalisme — y compris du capitalisme contemporain, l'opposition fondamentale d'intérêts entre le Capital et le Travail, et qui se pose comme but non seulement l'augmentation des salaires mais l'abolition du salariat, le renversement du régime capitaliste et de l'exploitation ou l'oppression de l'homme par l'homme.

Ces buts sont proclamés dans la « déclaration de principes » de la F.G.T.B. des 28-29 avril 1945. Ils restent valables, aujourd'hui comme hier. C'est d'eux que doit s'inspirer le congrès doctrinaire de fin 1970 pour déterminer une orientation syndicale dans les années à venir. Et comme le proclame la » Déclaration de principe » de la F.G.T.B.: « Dans un esprit d'indépendance absolue vis-à-vis des partis politiques, et respectueux de toutes les opinions tant politiques que philosophiques, elle s'affirme vouloir réaliser ses buts par ses propres moyens et en faisant appel à l'action directe des travailleurs euxmêmes. »

Comment préparer, animer, organiser cette action directe, pour qu'elle acquière le maximum d'efficacité, non seulement dans les combats de tous les jours, mais aussi et surtout pendant les grandes explosions périodiques qui ébranlent jusque dans ses fondements le règne de la bourgeoisie: voilà quelle devrait être la préoccupation principale du congrès de la F.G.T.B. ». Ernest Mandel La Gauche n°25, 20 juin 1970

La déclaration de principe de la FGTB, proclamée les 28 et 29 avril 1945. Certains de ses articles ont été illustrés pour en démontrer l'actualité.

- 1. Emanation directe des forces laborieuses organisées, la FGTB proclame que l'idéal syndicaliste, visant à la constitution d'une société sans classes et à la disparition du salariat, s'accomplira par une transformation totale de la société.
- 2. Née de la lutte des classes, elle tient à souligner l'évolution de celle-ci en une lutte non moins vigoureuse de l'ensemble des producteurs contre une oligarchie bancaire et monopoliste, devenue maîtresse souveraine de tout l'appareil de production.

Aujourd'hui, ça veut dire que la FGTB, représentant de toustes les travailleur euses, se bat pour mettre à mal le Capitalisme, ce géant sans âme dont l'économie a fait son totem. Capital, exploitation, spéculation, profit, tant de mots qui sont hors de notre portée, réservés à une élite sans nom, sans visage. Nous, ce que nous connaissons c'est l'Intérim, les « petits contrats », le chômage, la misère ou pour certain es, déjà heureux d'avoir trouvé du travail c'est le problème de « nouer les deux bouts » qui se pose quand on doit survivre avec le salaire minimum légal ou à peine 1100€ par mois. Qui a dit qu'il n'y avait plus de classe ? Les classes sont toujours présentes et l'écart d'ailleurs se creuse, des milliards pour les actionnaires et contrats-devoirs pour les allocataires !

Mais nous avons le cœur et les bras de cette société, la volonté d'avancer ensemble, la conscience qu'une seule richesse est inépuisable : la nôtre, celle de notre solidarité, qui, un jour a permis de nous libérer de l'exploitation bourgeoise et cléricale, qui un jour nous a permis de créer le système de sécurité sociale, qui un jour nous a permis d'obtenir des services publics pour se former, s'informer, se soigner, vivre décemment, tout simplement. Cette solidarité n'est pas morte, pas plus que nous tous et nous sommes encore capables d'avancer vers une transformation totale de notre société.

- 3. Dans un esprit d'indépendance absolue vis-à-vis des partis politiques et respectueuse de toutes les opinions, tant politiques que philosophiques, elle affirme
 - vouloir réaliser ses buts par ses propres moyens et en faisant appel à l'action de tous
 - les salariés et appointés en particulier et de toute la population en général, les intérêts tant moraux que matériels de la très grande majorité de celle-ci étant identiques ou parallèles à ceux des ouvriers, employés et techniciens.
- 4. Le mouvement syndical acceptera le concours du ou des partis qui joindront leur action à la sienne pour la réalisation de ses objectifs sans se considérer obligé à leur
 - égard et sans qu'ils puissent s'immiscer dans la conduite de l'action syndicale.

Bien que nous ayons besoin de relais politiques importants pour que nos revendications soient entendues et médiatisées, une seule lutte est possible : la lutte syndicale. L'appartenance à un parti politique ne pourrait que diviser l'ensemble des travailleur-euses. Nous constituons un contre-pouvoir qui ne peut être efficace que s'il a la liberté de s'opposer à tous les partis, même ceux « d'idéologie sœur ».

Les syndicats se sont affranchis de toute tutelle, affirmant ainsi la prédominance de l'action directe professionnelle sur tout compromis politique.

5. Le mouvement syndical veut réaliser un véritable régime de justice sociale visant à situer chacun à sa place dans la société. Pour assurer à chacun, en fonction de son travail et de ses besoins, la part de richesses qui lui revient, il déclare qu'il est indispensable de compléter la démocratie politique par une démocratie économique et sociale. A cet effet, il entend que le travail, créateur de toutes les valeurs et source de tous les biens, soit enfin considéré comme facteur primordial, les autres facteurs n'étant que subordonnés ou parasites.

Dans les années soixante, les patrons gagnaient en moyenne 30 fois plus que leurs ouvrier·ères. Aujourd'hui, ils en gagnent 300 fois plus ! Ces richesses produites par les travailleur·euses s'envolent en spéculations, en dividendes juteux et en parachutes dorés. 10% des plus riches familles au monde se partagent 90% des richesses produites par les travailleur·euses ! En 2008, si les banques ont pu bénéficier d'un plan de sauvetage de plus de 26 milliards d'euros, rien de tel pour nous ! Malgré l'explosion du chômage, les exclusions des allocations s'accélèrent et ont augmenté d'environ 30% en un an (de 2008 à 2009). Les contrôles de l'ONEM ont ainsi privé 6.530 personnes d'une allocation de chômage en 2009, dont plus de 4.200 en Wallonie. Presque 8.000 chômeur·euses ont été provisoirement suspendu·es de leur allocation. Après avoir programmé l'exclusion d'environ 55.000 sans emploi au 1er janvier 2015 dont 35000 en Wallonie, le gouvernement a maintenant prévu d'économiser 61,8 millions € sur le dos des jeunes en Stage d'Insertion Professionnelle (SIP) en durcissant le contrôle.

Concrètement, cela signifie la planification de 15.000 prolongations du SIP d'au moins 6 mois.

Soit autant de jeunes poussé·es encore un peu plus dans la précarité!

Nous demandons une juste répartition des richesses et de l'emploi pour toustes ! Stop à la course au profit, redistribuons les richesses en fonction des besoins des travailleur-euses !

• 6. Ses origines, son caractère et les permanences de son idéal, le désignent pour être l'élément moteur principal de cette révolution constructive.

Les syndicats sont nés de la force ouvrière en lutte contre l'exploitation patronale grandissante. Le combat est constant et un réel démantèlement du régime capitaliste profondément ancré dans la société ne peut se faire que par la prise de conscience et la réaction des acteurs de cette société même, les travailleur-euses.

- 7. Dans un esprit de justice, il répudie formellement les fausses valeurs, comme les droits de naissance et d'argent, consacrées par le régime capitaliste. De l'exploité, réduit à vendre sa force de travail, il veut faire un libre participant à l'œuvre commune de production.
- 8. Il s'attachera dès lors, selon ses conceptions à amener la création d'organismes dont le but final doit être de donner aux forces de travail la gestion de l'économie transformée au bénéfice de la collectivité.
- 9. Le syndicalisme n'entend pas supplanter les partis dans leur action politique. C'est en leur qualité de producteur qu'il fait appel aux travailleurs, car c'est de leur condition économique que dépendront leurs perspectives de développement social, intellectuel et culturel.
- 10. Pour mener à bien cette tâche émancipatrice, il ne doit avoir à subir aucune contrainte, c'est pourquoi il se refuse à son intégration à quelque degré que ce soit, dans un quel conque système corporatif.
- 11. Le syndicalisme accepte l'idée de nation et, dans le cadre d'une démocratie politique, économique et sociale, il prendra ses responsabilités, en vue du maintien et du renforcement de la démocratie.
- 12. Il estime que la socialisation des grands trusts bancaires et industriels s'impose et qu'il convient également d'organiser, diriger et contrôler le commerce extérieur.
- 13. Rejetant l'idée de la gestion étatique ou bureaucratique, il entend que la gestion des entreprises nationalisées soit confiée aux travailleurs (techniciens, employés et ouvriers) et aux consommateurs, préalablement organisés au sein de Conseils de direction et de coordination de l'économie nationale.

- 14. Le mouvement syndical belge poursuivra la réalisation de ses buts et objectifs en collaboration avec les organismes syndicaux internationaux se réclamant de la démocratie.
- 15. Afin de libérer le travailleur de la crainte sociale et de lui donner la garantie qu'en échange de son labeur, il sera prémuni contre les fléaux et les maux résultant de sa condition, le mouvement syndical défend non seulement les réformes de structure et la transformation de la société capitaliste mais aussi les revendications immédiates des travailleurs. Conscient de la grandeur de sa mission humanitaire, le syndicalisme se déclare apte à mener à bien ces tâches multiples, car il forme par le bloc indivisible des forces du travail, l'un des éléments de base de la société de demain.